

BULLETIN DU Syndicat Central des Agriculteurs DE LA LOIRE-INFÉRIEURE

Pour la Publicité, s'adresser :
Publicité de l'Ouest et du Centre
11, Rue de la Fosse, NANTES

et des Associations Viticoles, Maraîchères, Horticoles et Avicoles affiliées

TELEPHONE 141.95 - 157.42
Chèques Postaux Nantes 6.015



FOIRE DE NANTES : La prochaine Foire Commerciale, Industrielle et Agricole de l'Ouest aura lieu à Nantes du 6 au 17 avril. De grandes manifestations agricoles et concours se dérouleront à l'intérieur de la Foire. Nous en reparlerons ultérieurement.

DANS LE MORBIHAN : de nombreux cas de grippe, ayant entraîné des décès, ont été signalés. M. Fernand Le Roy, préfet du Morbihan, a adressé un pressant appel aux pères et mères de famille pour faire vacciner leurs enfants.

RACE CHAROLAISE : Un concours de la race bovine charolaise se tiendra à Saint-Amand-Montrond (Cher) du 12 au 15 janvier.

DANS LES HARAS : Le Matin a signalé qu'une épidémie de typhose équine s'est abattue sur l'effectif du dépôt des Haras de Saint-Lo. Deux étalons sont déjà morts, quatre mourants et une quarantaine grièvement atteints.

EN SUISSE, afin d'encourager la consommation du fromage, les producteurs sont tenus d'en acheter chaque mois, au moins 200 grammes par 100 kilos de lait livré au lieu de fabrication.

EN AUSTRALIE, les conditions météorologiques restent favorables pour la culture du blé dans tous les Etats, sauf l'Australie méridionale. On signale cependant des dégâts causés par la rouille.

Amélioration du Logement des Travailleurs agricoles

Dans le « Journal Officiel » du 19 novembre 1932, a paru un rapport du Ministre de l'Agriculture et un décret concernant l'amélioration du logement des travailleurs agricoles. Cet arrêté interdit notamment : le couchage du personnel dans les écuries, étables, etc., sauf quelques cas bien déterminés, et prescrit certaines dispositions précises sur le couchage du personnel, l'aération et l'hygiène des logements.

La Production du Lin et du Chanvre en Italie

La surface et la production de la culture du chanvre en 1932 ressortent, après les vérifications définitives, à 54.939 hectares en 553.330 quintaux.

Par rapport à 1931, la surface cultivée a diminué de 5,1 %, tandis que la production a augmenté de 3,6 %. La production du chanvre pour semence a été de 24.350 quintaux, en augmentation 49,8 % par rapport à la production de 1930.

Pour le lin, les relevés définitifs sont les suivants : Surface cultivée, 3.994 hectares ; production, 24.430 quintaux. Par rapport aux relevés de 1931, la surface cultivée a diminué de 4,3 %, tandis que la production a augmenté de 11,6 %.

Le Centenaire du Fusil de Chasse

Les chasseurs ont-ils songé, en 1932, à fêter le centenaire de leur fusil ? Ce fut, en effet, en 1832 que l'armurier français Casimir Lefaucheux construisit, pour réaliser le « chargement par la culasse », le premier fusil à fût brisé.

Ce fut également en 1832 que Casimir Lefaucheux inventa la cartouche à culot métallique et fut rigide en papier fort, qui fut d'abord utilisée pour la carabine des cent-gardes. Casimir Lefaucheux fut un véritable précurseur. Ses travaux servirent de point de départ à presque toutes les études qui aboutirent, dans le domaine des armes de guerre, à l'invention du fusil à aiguille et à l'emploi de la cartouche métallique.

LE MARQUIS DE SESMAISONS

M. le Marquis de Sesmaisons est mort le 31 décembre, en sa propriété de la Lombarderie, à Nantes.

Rien ne faisait prévoir cette fin prématurée. Depuis quelques jours nous savions notre bon ami légèrement souffrant ; le 29, il s'était fait excuser de ne pouvoir assister à la réunion de la Chambre d'Agriculture. En quelques heures, le 31 décembre, le mal s'est aggravé et la mort est venue fatale. Ce fut une consternation et une douleur générales.

En le perdant, l'Agriculture du Département voit disparaître un défenseur ardent, fidèle et éclairé. Son deuil est profond.



M. de Sesmaisons était né le 26 octobre 1863 ; fils d'officier-tard général, il fit de brillantes études et entra à Saint-Cyr en 1884. Il en sortit dans l'arme de la cavalerie en 1886. C'était l'époque où toute l'élite de la jeunesse française, élevée dans l'amer souvenir de la guerre de 1870, trouvait qu'on ne pouvait mieux servir le Pays qu'en contribuant à lui créer une armée puissante et respectée.

Officier, il ne demeura pas inactif. Très travailleur par nature, il continua à étudier et obtint au cours d'une garnison le diplôme de licencié en droit.

En 1907, il dut quitter l'armée avec le grade de capitaine, afin de pouvoir s'occuper de la direction et de l'amélioration des propriétés foncières qu'il avait en Loire-Inférieure.

Lorsque la guerre survint, en 1914, dès le 4 août il était sous les armes dans une division de cavalerie. Il fit la campagne de Belgique, la retraite puis la bataille de la Marne. Il était âgé de 51 ans, et ce n'est pas sans de grandes fatigues et des troubles profonds dans l'organisme qu'il put assurer son service en cette rude période. Il tomba gravement malade et dut être évacué sur un hôpital de l'intérieur. Remis, mais ne pouvant plus faire campagne, on lui confia un service d'état-major qu'il occupa comme commandant jusqu'en 1919.

Ces grandes épreuves de la guerre éprouvèrent fortement sa santé, et elles ont été une des causes de sa fin prématurée.

Tout sa vie, M. de Sesmaisons a servi le Pays, comme officier d'abord, comme représentant des Agriculteurs ensuite.

Si nous ne disions rien de son caractère, nous serions incomplets. Ceux qui ont vécu et travaillé avec lui savent qu'en plus de son assiduité au travail, notre cher disparu était d'une parfaite bonté. Cette inappréciable qualité dirigea sans cesse ce cœur généreux, honnête, loyal et tout de droiture.

En même temps que le défenseur de notre cause, nous devons pleurer l'ami sûr et fidèle que nous avons perdu. Il nous a toujours montré le chemin de l'honneur et du devoir.

A Mme la Marquise de Sesmaisons et à ses enfants et petits-enfants, les Agriculteurs de la Loire-Inférieure adressent l'expression de leurs plus douloureuses sympathies.

LE SYNDICAT.

L'UNION DES PRODUCTEURS DE LAIT

L'Union Centrale des Producteurs de lait de Nantes a l'honneur de porter à la connaissance de tous cet extrait de procès-verbal d'une précédente assemblée générale :

Les délégués de l'Union Centrale des Producteurs de lait de vingt communes des environs de Nantes, réunis dans cette ville le 18 septembre, tiennent à exprimer publiquement toute leur sympathie à MM. Hivert et Bartra dans le pénible et regrettable assaut qu'ils ont à subir pour avoir voulu défendre la valeur des produits du sol : le lait.

Il se solidariseront jusqu'à prétendre, tous, à l'honneur d'une place à leurs côtés sur le banc des accusés. Ils regretteront d'avoir à constater que toute opinion publique non cultivée (et inapte à juger en la matière) refuserait facilement à l'Agriculteur le droit de déterminer, lui-même, de la valeur des fruits de son travail, alors que cette liberté n'a jamais été contestée aux autres branches de l'activité humaine.

Ils déclarent qu'une telle façon d'opérer sera, dans un jour prochain, néfaste au consommateur, et faste à toute l'économie nationale.

Dès 1920, M. de Sesmaisons comprit que tout n'était pas fini avec la victoire, qu'il fallait travailler maintenant pour le Pays, assurer la reconstruction des ruines, et lui faire traverser l'époque troublée que nous avons eu à vivre.

Aussi, sur notre prière, accepta-t-il dès 1922 de prendre la présidence de la Société d'Agriculture de la Loire-Inférieure, qui était à remettre en activité. Il en fut président pendant six ans, et ne voulut pas renouer son mandat. Il estimait que c'était un devoir de ne pas rester indéfiniment dans un poste, que le renouvellement de la direction en était salutaire. Ce fut lui qui, à cette place, fut le promoteur des beaux concours d'animaux reproducteurs en collaboration avec la Foire de Nantes.

En 1922, les électeurs de La Chapelle-sur-Erdre le prièrent de le représenter au Conseil général. Il accepta, de nombreux suffrages témoignèrent deux fois la grande confiance que les populations rurales avaient en lui.

Notre Syndicat Central des Agriculteurs le pria ensuite d'accepter une place d'administrateur en son Conseil. Nous le nommâmes vice-président. En ce poste, assidu à toutes nos réunions, il nous a, par son bon sens et son large esprit des affaires, rendu les plus éminents services.

En 1926 vint l'institution des Chambres d'Agriculture. Il y fut élu par le scrutin de liste des Associations agricoles, et nommé président à notre première séance. En ce poste éminent, ayant rallié l'affection et l'estime de tous, il ne cessa pas de faire preuve de la plus heureuse activité et du plus sûr réalisme. D'autres postes, prouvant la confiance qu'il inspirait, lui furent offerts. Il ne crut pas pouvoir les accepter, à cause de son état de santé. Nous le regrettons ; hélas, sa fin prématurée lui a donné raison.

Tout sa vie, M. de Sesmaisons a servi le Pays, comme officier d'abord, comme représentant des Agriculteurs ensuite.

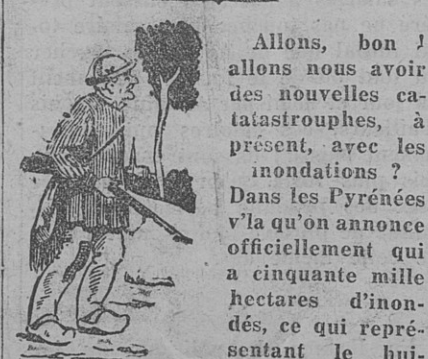
Si nous ne disions rien de son caractère, nous serions incomplets. Ceux qui ont vécu et travaillé avec lui savent qu'en plus de son assiduité au travail, notre cher disparu était d'une parfaite bonté. Cette inappréciable qualité dirigea sans cesse ce cœur généreux, honnête, loyal et tout de droiture.

En même temps que le défenseur de notre cause, nous devons pleurer l'ami sûr et fidèle que nous avons perdu. Il nous a toujours montré le chemin de l'honneur et du devoir.

A Mme la Marquise de Sesmaisons et à ses enfants et petits-enfants, les Agriculteurs de la Loire-Inférieure adressent l'expression de leurs plus douloureuses sympathies.

LE SYNDICAT.

Un Brin de Causette...



Allons, bon ! allons nous avoir des nouvelles catastrophes, à présent, avec les inondations ? Dans les Pyrénées v'la qu'on annonce officiellement qu'à cinquante mille hectares d'inondés, ce qui représente le huitième de la surface du département ! Les dégâts causés seraient ben plus importants que pour les inondations de 1930 et la côte des eaux ben plus élevée. Dans l'Aude, tout à l'entour de Narbonne, plusieurs villages sont envahis par le fleuve, dont la hauteur dans certaines maisons dépasse 1 m 50. Les dommages seraient considérables...

J'sais ben qui en a qui diront que c'est dans le Midi et que là-bas ils ont la réputation d'esagérer un brin, ou de crier pu fort que les autres... Mais enfin c'est des Français tout même et nous autres « gens du nord » — par rapport à eux — nous devons avoir pitié de tout les misères. Oubliions pas non pu qu'on a chez nous un fleuve, pis des rivières, qu'elles pourraient ben sortir itou de leur lit et faire des galipettes, comme en 1910, ce qui serait point à souhaiter.

— Mais alors, d'où c'est qu'elles proviennent tout ces inondations ? Vous allez me répondre, ben sûr, que c'est parcequ'il a tombé de l'eau et qui a point même d'empêcher ça !

— Pardi ! on peut point arrêter les écluses du ciel, pas pus que la neige de tomber, ni la grêle de grêler, le tonnerre de tonner, ou la tempête de tempêter... c'est le Bon Dieu qui tenait les leviers de commande ! Mais quoi c'est qu'on a fait, sur not' boule ronde, depuis un quart de siècle, pour essayer de nous préserver de terribles ces déluges ?

— Ren de ren ! Pas même inventé le parapluie, puisqu'il était inventé y a cent ans ! Si, on a fait des biaux discours, des jolies promesses, des rapports de dix-huit cents pages, qui moisissent dans les cartons des ronds de cuir des Ministères, si qu'on n'ont pas été vendus aux vieux papiers, ou servis à un autre usage ! Passons, passons...

En fait de « réalisation », on a ben « réalisé » les crédits, votés tardivement, pour endiguer les eaux, mais on n'a guère avancé à ren de consistant et de pratique. On attend de nouvelles catastrophes, comme celles qu'ont causées des centaines de morts, dans huit ou neuf départements du Midi, en 1930. Alors, on se frappe la poitrine en disant aux malheureux sinistrés : — Si qu'on n'avait point déboué les montagnes ! Ah, si qu'on avait rengazonné les collines ! Si qu'on avait construit des barrières ! Si qu'on avait rehaussé les digues ! Si qu'on avait creusé le lit de la rivière ! Si qu'on avait tracé un canal latéral ! Si qu'on avait point bouché les bras du fleuve, pour faire un joli boulevard ! Ah ! si qu'on avait eu les crédits nécessaires...

Trop tard, trop tard mes bons amis ! Le déboulement, c'était ben sûr la première cause de ces débordements. Mais pourquoi voulez-vous que nos députés s'intéressent aux arbres... y sont point des électeurs ces poteaux-là ! Et pis, même si qu'on rebouais à tour de bras, faudrait attendre 50 ans, avant qu'il produise bon effet.

Quant aux barrages, aux digues ou aux levées, pour sûr qu'ils ont besoin d'être aménagés... y en a qu'on point été touchés depuis Vauban, le grand ministre du Roi Soleil !

Les producteurs de lait remercient la Chambre d'Agriculture et toutes les compétences « qualifiées » qui ont bien voulu venir à la barre témoigner de la justice et de la modicité de leurs prétentions.

Il souhaitent que, cette fois, les attaques répétées sur le lait, le bief et toute production agricole, ouvrant « en fin » les yeux aux moins avertis, au moins disciplinés d'entre eux, et que ceux-là comprennent qu'un seul moyen de sauvegarder leurs intérêts existe et est opérant : l'Union.

Car cette Union leur donnera droit à la liberté de parole pour exposer leurs raisonnables revendications et les défendre efficacement devant la loi.

Le Purinage des Prairies et la qualité du Lait

M. L. Roy, directeur de l'Ecole nationale d'industrie laitière de Mamirolles (Doubs), vient de publier une intéressante étude sur l'épandage du purin et le conditionnement du lait employé à la fabrication des fromages.

M. L. Roy observe que certains praticiens font un emploi abusif du purin et en répandent sur des pâturages déjà « chargés » de vaches.

Non seulement l'herbe ainsi arrosée, même si une pluie survient, n'a pas un arôme agréable pour les animaux, mais on obtient ainsi un lait détestable, tant pour la consommation en nature que pour la fabrication fromagère. Les déjections et l'urine sont des milieux riches en micro-organismes de toutes sortes.

Parmi ceux-ci, le « Bacyle-Coli », et les ferments butyriques sont les plus abondants et les plus redoutables. C'est ce microorganisme et le « Lactis aérogène » qui provoquent le gonflement des fromages sous presse. Le « Colibacille » se trouve aussi à l'origine de la diarrhée des vaches, de diverses affections intestinales. C'est un microbe dangereux — il accroît sa virulence dans les déjections et dans le lait — à la suite d'une indigestion atténuant notre défense, ou en présence de sécrétions microbiennes abouissant au même résultat, le colibacille se révèle brusquement dangereux, et provoque de graves diarrhées ou des crises d'entérite souvent redoutables.

Les ferments butyriques, très abondants dans le sol et dans les déjections, sont tout aussi dangereux en ce qui concerne les fabrications fromagères. Ces ferments provoquent le gonflement tardif en cave et donnent, par exemple, une « ouverture » exagérée du gruyère, laquelle entraîne une forte dépréciation du produit.

Les ferments butyriques ne sont pas détruits par leur passage dans le tube digestif.

Absorbés avec l'herbe polluée, ils se retrouvent dans les bouses, lesquelles recouvrent plus ou moins la queue, la région du perrinée et, très souvent aussi les mamelles de la vache.

En égardant du purin sur des prairies chargées de vaches laitières, on répand un peu partout des colibacilles et des ferments butyriques, et quel que soit le lieu où la vache se couche, ses mamelles et leurs trayons ramassent un grand nombre de ces microbes, qui pullulent très vite aux abords des suçoirs des trayons.

A la traite, lorsque les premiers jets ne sont pas rejetés, on aura un lait pollué, qui contaminera l'animal qui le consommera, ou qui le veau auquel on le donnera, ou qui vovera le gonflement des fromages sous presse ou en cave, si la fromagerie utilise ce lait.

Pour éviter tous ces graves inconvénients, il faut, suivant le judicieux conseil de M. Roy, n'employer le purin sur les pâturages, prairies ou herbes, qu'au cours de l'arrêt de la végétation, en tout cas assez tôt pour que les pluies aient le temps de l'entraîner totalement dans le sol, avant que l'herbe ne soit broutée ou coupée.

Congrès de l'Elevage de 1932

Le Congrès de l'élevage, organisé par la Société Nationale d'Encouragement à l'Agriculture, s'est tenu à Paris du 5 au 7 décembre, avec le plus grand succès.

Des rapports très documentés sur l'ensemble des questions intéressant l'élevage avaient été préparés par des rapporteurs qualifiés. Nous publions ci-après quelques extraits des vœux adoptés par le Congrès :

LA REGLEMENTATION DE LA MONTE PUBLIQUE DES TAUREAUX

Le Gouvernement est invité à présenter un nouveau projet de loi sur la réglementation de la monte publique des taureaux, qui consacrerait les principes ci-après :

1° Tous les taureaux livrés à la monte publique devront faire l'objet d'un contrôle dans les départements où, après avis favorable de la Chambre d'Agriculture, celle-ci ou le Conseil général aura prévu les crédits nécessaires pour couvrir les dépenses de contrôle ;

2° La réglementation sera départementale et résultera d'arrêts préfectoraux pris sur proposition du Directeur des Services agricoles et du Directeur des Services vétérinaires, et après avis du Conseil supérieur de l'élevage, du Conseil général et des associations d'éleveurs ou, à leur défaut, de la Chambre d'Agriculture ;

3° Les taureaux non inscrits, acceptés par un Syndicat d'élevage ou livrés à la monte par un particulier, devront faire l'objet d'un examen par une Commission composée de deux fonctionnaires du Ministère de l'Agriculture et de deux délégués du Syndicat ou des syndicats d'élevage désignés par la Chambre d'Agriculture.

LES TRANSPORTS ET L'ELEVAGE

Le Congrès émet les vœux :

1° Que les réseaux français, qui ont déjà montré à certains égards leur science à adapter le matériel à l'objet du transport à effectuer (wagons isothermes et réfrigérants, wagons écuries, wagons citernes, wagons laitiers, etc...) se préoccupent de constituer, en accord avec l'élevage, des parcs de matériel affectés au transport du bétail et réalisant ces transports dans les conditions les plus favorables de confort et de sécurité. (Respect des lois pour la protection des animaux et intérêt national à la bonne conservation du bétail, quelle que soit sa destination : élevage ou consommation) ;

2° Que, tenant compte de l'avantage que donne à la concurrence routière la rapidité des transports par ce moyen, les réseaux consentent, sans élévation des prix de transport, à concéder réglementairement pour les relations avec les grands marchés et les centres urbains gros consommateurs, des délais correspondant à ceux demandés par les entreprises de transports routiers, solution susceptible de leur faire récupérer des éléments de trafic très importants ;

3° Que les taxes applicables aux transports des différentes catégories d'animaux soient revues et abaissées et que, par priorité sur tous autres, ces transports, dont le coût total influence au plus haut point le coût de la vie, soient exonérés de tout impôt ;

4° Que les prix maxima au-dessus desquels la responsabilité du transporteur, en cas d'avarie ou de perte totale ou partielle, ne joue que moyennant l'application de majoration de 50 % de la taxe de transport, soient revus et portés, par rapport à ceux d'avant-guerre, au coefficient correspondant sensiblement à la valeur relative du franc.

5° Que la faculté d'importer en franchise des animaux reproducteurs de race pure ne soit accordée aux syndicats d'élevage qu'après avis du livre généalogique correspondant de la race importée et, s'il y a lieu, du ou des livres généalogiques de la région à laquelle sont destinés les animaux importés, dans la limite d'un contingent proposé annuellement par le Conseil supérieur de l'élevage, après avis des institutions régionales intéressées ;

6° Que les dispositions de la loi Taillandier ne soient soumises à aucune modification et que son application soit effectivement contrôlée ;

7° a) Qu'un contingent local soit institué pour la Corse, de mai à juillet inclus ;

b) Que soit appliquée d'une manière rigoureuse l'obligation de diriger les animaux sur un abattoir surveillé, de les y garder jusqu'à l'abattoir à exécuter dans les délais impartis par la loi ;

c) Qu'à défaut de séjour dans les abattoirs, les animaux soient abattus dans les tueries surveillées par un vétérinaire dans le délai de 15 jours, sous peine, pour l'importateur, de perdre la valeur du bétail qui devra être consignée en douane au moment de l'importation.

Le Congrès regrette que l'on ait pu inscrire au plan d'outillage national des millions pour des réparations et aménagements aux théâtres parisiens subventionnés et que l'on n'ait pas trouvé les sommes, beaucoup moins élevées, nécessaires pour assurer à l'Office de renseignements agricoles l'installation matérielle dont il a un évident besoin pour améliorer le rendement de son travail.

CONFEDERATION GENERALE DES VIGNERONS DU CENTRE ET DE L'OUEST

Les Récoltes Vinicoles du Bassin de la Loire

	RÉCOLTES		Récote moyenne des dix années 1921-1930	Récote 1932	RÉCOLTE 1932				
	1930	1931			Récolte totale	Vins blancs	Vins rouges	Stocks	Produit
Allier	97.251	207.789	281.997	305.467	53.682	231.785	11.787	20.386	3.027
Cher	100.957	150.477	171.054	226.031	61.431	104.600	8.453	21.002	5.798
Indre	214.915	200.006	231.480	305.923	60.254	245.669	5.219	27.291	8.656
Indre-et-Loire	391.126	641.788	1.015.736	942.634	257.033	685.601	37.307	38.454	28.779
Loire-et-Cher	549.362	608.713	1.020.302	1.084.572	514.447	570.125	22.949	32.961	22.559
Loire-Inférieure	634.062	848.346	884.415	815.530	582.795	232.735	43.401	40.290	26.935
Loiret	204.891	178.893	285.325	385.021	169.334	215.667	21.882	20.933	6.794
Maine-et-Loire	732.809	791.821	820.537	746.440	369.641	376.799	33.548	41.652	27.862
Nièvre	18.627	58.898	89.245	106.578	49.924	56.654	3.995	9.415	2.733
Puy-de-Dôme	184.392	301.964	369.409	325.812	15.141	310.671	18.029	34.775	11.148
Sarthe	12.242	34.060	57.107	53.919	12.656	41.263	3.634	4.944	2.262
Deux-Sèvres	111.709	120.302	164.129	144.187	57.378	86.809	4.051	12.404	5.248
Vendée	664.995	629.556	700.206	706.505	460.834	245.671	22.999	55.475	16.888
Vienne	436.023	444.951	520.115	465.331	277.433	187.898	24.979	28.416	16.092
	1.323.361	5.217.564	6.670.058	6.613.950	2.942.002	3.671.947	261.933	393.748	190.381



Le marché et les débouchés du Poil Angora

Les éleveurs de lapins angora se plaignent de la crise actuelle qui n'épargne pas l'élevage des petits animaux de basse-cour.

Dans le « Paysan Français », M. Chauvin écrit, à ce sujet, les observations suivantes :

A l'heure actuelle, le cours du poil angora est encore à 125 francs. Bon nombre d'acheteurs sont obligés de restreindre ou de limiter leurs achats et même quelques-uns préfèrent s'abstenir. Les éleveurs qui font depuis longtemps de l'angora ont connu des temps plus difficiles encore. Ils savent, cependant, que, malgré les précédentes crises, leur production a connu depuis des reprises durables et prospères.

La plus faible reprise des affaires influerait certainement de suite sur le marché du poil angora car, bien que le poil angora soit depuis très longtemps manufacturé, ce n'est seulement qu'en ces dernières années que le mouvement s'est accentué vers un essor complet. Son utilisation est vraiment lancée dans le public et, depuis peu, les grandes industries du vêtement manifestent une tendance de plus en plus accentuée à l'utiliser de bien des façons.

Les manufacturiers font le chapeau paille ou feutre et angora. On fait aussi des cols et parements en dentelle angora, des sweaters en laine angora pure ou mélangée à la laine mérinos. L'utilisation des fils d'angora dans le tricotage mécanique est devenue pratique, facile et constante. On fait des tissus fins, chauds dont l'envers est en poil d'angora. L'industrie des modes s'intéresse de même à l'utilisation de l'angora.

M. Chauvin croit qu'avec la reprise des affaires, la demande de poils angora se réveillera ; il conserve toute sa confiance, et il estime que les petits éleveurs ne doivent pas renoncer à l'élevage de l'angora.

Il conseille aux éleveurs de sacrifier les vieux sujets et de profiter de la situation actuelle pour faire une sélection sévère de leur sujet.

NOUBLIEZ PAS de faire votre commande d'AMMONITRE GRANULÉ pour le printemps.

Les grandes Questions agricoles

Parmi les grandes questions agricoles d'actualité, la répercussion de la nouvelle évaluation cadastrale des propriétés foncières non bâties, l'insuffisance d'une marque nationale des produits agricoles et la protection de l'agriculture par les douanes et le contingentement sont certainement de celles qui, à juste titre, retiennent le plus l'attention des agriculteurs. Nos lecteurs, que nous informons d'ailleurs aussi exactement que nous le pouvons à ce sujet, trouveront dans le compte rendu des travaux du Congrès de l'Agriculture française tenu à Lyon les 9 et 10 novembre, une documentation unique et complète sur ces trois grands sujets. Nous engageons donc très vivement nos abonnés à se procurer le compte rendu des travaux du Congrès de l'Agriculture française que vient d'éditer la Confédération nationale des associations agricoles, 33, rue d'Amsterdam, à Paris, et qui est mis en vente au prix de 15 fr. l'exemplaire franco.

Chemin de fer Paris à Orléans

LES VOYAGES AUX BALEARES

...des du Soleil, des au climat délicieux, les Balears sont à la mode. La beauté de leurs paysages, les sites originaux comme Palma, Miramar et Formentor, l'intérêt de leurs monuments anciens et le bon marché du séjour y favorisent les villégiatures. De Paris à Majorque la voie la plus rapide est celle de Paris-Quai d'Orsay-Toulouse-Barcelone ; Barcelone mérite d'ailleurs de retenir le voyageur et les excursions autour de cette immense et belle ville sont d'un puissant intérêt, notamment dans le massif de Montserrat. D'excellents bateaux assurent tous les jours, sauf le dimanche, la traversée la plus courte de Barcelone à Palma.

A l'intérieur de Majorque, des circuits réguliers d'autocars et des services de trains permettent au touriste de combiner facilement lui-même des excursions.

Demandez des renseignements à l'Agence des Chemins de fer d'Orléans et du Midi, 16, boulevard des Capucines, à Paris, où vous pourrez vous procurer un billet de chemin de fer pour Barcelone et le billet de passage Barcelone-Palma.

agriculteurs...
mieux vaut tard
que jamais...
vous pouvez encore
épandre votre
Superphosphate de chaux.
il peut être appliqué
en tous temps
commandez
tout de suite

NE FAISONS PLUS D'ERREURS...

Nous sommes en ce moment en pleine crise agricole. Celle-ci, comme nous le prévoyions depuis longtemps d'ailleurs, a entraîné une crise industrielle qui sera d'autant plus importante et d'autant plus longue que la crise agricole sera plus aiguë. Si nous voulons reprendre notre équilibre, il faut avant tout rétablir la situation financière de notre agriculture.

Nos amis américains vivent des heures encore plus pénibles que les nôtres et l'analyse impartiale de leurs erreurs doit nous aider à nous sortir d'affaire et guider nos actes. Depuis la guerre, l'Amérique, pour augmenter la consommation dans le monde, a distribué des crédits internationaux sans compter. Il s'en est suivi une inflation formidable, aussi bien dans la production industrielle que dans la production agricole et à un point tel pour cette dernière que les quantités semencées en blé furent respectivement, dans quatre grands pays producteurs, de :

	Moyenne 1909-1913 hectares	Année 1930 hectares	Rapport en % 1930 à 1913 100 p. 100
Canada	4.024.617	10.075.682	250
Etats-Unis	19.050.604	24.491.839	128
Argentine	6.022.833	7.972.197	130
Australie	3.076.667	7.369.885	235

portant ainsi les quantités exportables de 30 millions de quintaux en 1925, à 122 millions en 1929.

Pendant ce temps la France, beaucoup plus sage, diminuait ses exportations.

	Moyenne 1909-1913 hectares	Année 1930 hectares	Rapport en % 1930 à 1913 100 p. 100
France	6.786.820	5.342.620	78

Nous avons tenu à fixer de suite ce point pour démontrer que, bien que très morcelée dans sa plus grande partie, l'agriculture française a su se rendre compte et se discipliner pour essayer d'équilibrer l'importance de sa culture de blé à nos besoins.

Parallèlement, la puissance de production des usines américaines s'est développée et un exemple suffit à démontrer quelle fut la force de cette folie de production : Alors que 120 millions de citoyens usent 300 millions de paires de chaussures par an, l'industrie d'Amérique en produit ou peut en produire 900 millions de paires et tout est à l'avant.

Il y eut alors deux Amériques : l'Amérique agricole et l'Amérique industrielle, chacune occupant une masse à peu près égale de travailleurs. L'agriculture fut jusqu'en 1929 le meilleur client de l'industrie d'Amérique ; mais à partir de ce moment, elle fut touchée formidablement. Le blé, qui était à la parité de 140 francs en 1925, tomba à 100 francs en 1929, au moment même où à Wall-Street les valeurs industrielles touchaient leurs plus hauts cours. La dégringolade ne fit que s'accroître alors jusqu'à atteindre ces jours derniers à peine le prix de 40 francs le quintal (francs papiers).

Le meilleur client de l'industrie américaine disparaissait donc petit à petit, pendant que d'un autre côté, cette même industrie ne cessait de s'enfler démesurément jusqu'au krach boursier de novembre 1929.

Entre temps, l'Etat américain tenta l'impossible pour sauver son agriculture. Il fit la grosse erreur d'y

industrielle ne cessait de s'enfler ; mais en deux ans, son meilleur, son plus important client, sa propre agriculture, réduite presque à rien financièrement, disparaissait presque totalement du marché. Que fallait-il faire ?

Le bon sens commercial voulait qu'à ce moment, les produits industriels soient considérablement diminués pour devenir possiblement acheteables par l'agriculteur. C'est alors qu'au lendemain de la chute brutale des valeurs industrielles, le président Hoover demanda à la grosse industrie de maintenir le taux des salaires. Cette proposition, joyeusement acceptée, retarda la date de l'équilibre inéluctable entre la valeur des produits agricoles et industriels et prolongea et accentua la crise dans des proportions formidables.

D'ailleurs, en agissant ainsi, l'ouvrier américain a souffert considérablement. Cette façon de faire l'a plongé dans le chômage total ou partiel et nous pouvons penser que les salariés américains eussent préféré ne pas toucher leur salaire total initial que de ne pas le toucher du tout ou de le toucher seulement un jour et demi par semaine. Depuis d'ailleurs, ces salaires ont sérieusement baissé ; ils sont encore deux fois plus forts qu'en 1913, mais le prix des produits agricoles est diminué de plus de moitié sur les prix de cette même date.

En France, la politique du blé commande notre économie agricole et celle-ci commande à son tour, qu'on le veuille ou non, notre économie industrielle.

Allons-nous suivre les mauvais bergers qui n'hésitent pas à dire que nos agriculteurs sont encore bien heureux de vendre leur blé 100 fr. ? Ceux aussi qui, tablant sur des rendements hypothétiques, prétendent que nos producteurs toucheraient de la vente totale de la récolte française en 1932, deux milliards de plus que l'an dernier, mais en faisant soigneusement que ces mêmes producteurs en ont perdu plus de trois avec la récolte de 1931 et autant ou presque avec celle de 1930 ? Laissons-nous appauvrir nos commerçants, nos industriels, nos ouvriers, par la misère de notre culture, pour le bon plaisir de quelques privilégiés beaucoup trop intéressés au maintien des bas cours du blé ?

Nous ne pouvons, ni ne voulons, servir d'exutoire à ces stocks internationaux qui cherchent chez nous un écoulement qui consommerait notre ruine. Nous pouvons produire suffisamment par nous-mêmes et pour nous-mêmes. Nos producteurs ont été les plus sages en réduisant leurs ensemencements depuis la guerre.

Nous nous devons de les soutenir par tous les moyens ; que nous soyons ouvriers, industriels ou commerçants, notre intérêt, notre sort est lié au sort des cultivateurs. Sans le relèvement de la situation financière agricole, nous accentuerons le chômage, nous ralentirons encore la marche des affaires, c'est là une vérité inéluctable qui mérite d'être sérieusement méditée.

En attendant que les peuples aient pu rétablir l'équilibre chez eux, pour que leurs dirigeants puissent essayer de rétablir ce même équilibre dans le monde, il nous faut permettre à nos producteurs de disposer d'un pouvoir d'achat suffisant. Ce meilleur, ce plus gros client de toutes les productions françaises achètera alors et fera vivre autour de lui.

Cependant, nos producteurs ne sont pas suffisamment organisés. Trop de jalousie, trop de dissensions qui 99 fois sur 100 ne sont pas corporatistes, les divisent. Nous allons avoir besoin bientôt d'une organisation rationnelle de la production française. Cette organisation qui présentera pour tous des avantages considérables, ne peut se faire que par la bonne volonté de chacun. Cependant cette bonne volonté doit être dirigée et c'est par la réunion d'associations agricoles groupant la totalité des cultivateurs que cette organisation aura son plein effet. Ne faisons donc plus d'erreurs, les conséquences en seraient trop graves.

E. TOURNEUR.

Président de la Société d'Agriculture de l'arrondissement de Coulommiers (S.-et-M.).

Ne refusez pas ce journal sans avoir parcouru nos petites annonces de « OFFRES ET DEMANDES ». L'une d'elles peut vous intéresser.

Les Prix de revient en Elevage

Notre confrère « L'Elevage du Centre-Ouest et Sud-Ouest » publie l'intéressante étude ci-dessous :

Dans notre numéro de janvier 1932, nous avons donné le prix de revient d'un porcelet de deux mois avec la méthode d'élevage en porcherie, race de Montmorillon. Nous prions nos lecteurs de se reporter à cette étude.

Le prix de revient d'un porcelet était de 206 fr. 50, certains nous écrivaient : vous exagérez, ça coûte moins cher. Nous leur avons répondu : faites-nous votre prix de revient. Certains trouvaient 120 fr., d'autres 150 fr., mais nous leur fîmes remarquer qu'ils ne compaient pas, ou presque pas, la main-d'œuvre ni les pommes de terre.

Après discussion, ils étaient de notre avis. Voici le prix de revient d'un porcelet de deux mois, avec méthode d'élevage en plein air, race de Montmorillon, dans un élevage sélectionné de 25 truies et un verrat.

DESCRIPTION DE L'ELEVAGE

Une prairie de 2 h. 5, en terrain perméable, clôturée de quatre rangs de barbelés, divisée en trois parcelles, contient, les truies pleines et un verrat en liberté, cette prairie, à base de légumineuses, comprend de l'eau et de l'ombre, et un petit hangar pour abriter 20 truies. Dimensions du hangar : long. 5 m., larg. 4 m., haut. 2 m.

Une autre prairie en terrain perméable, divisée en 10 parcelles de 1500 m. carrés, clôturée de barbelés, munis d'eau et d'ombre, est également à base de légumineuses. Dans chaque parcelle est placé un petit hangar pour abriter une truie et ses petits. Dimension des petits hangars : long. 2 m., larg. 1 m. 20, haut. 1 m. 50. Dans chacun de ces dix parcs se trouve une mère avec ses petits en liberté.

Les truies vivent toute l'année jour et nuit dans la prairie de 2 h. 5 divisée en trois parcelles, elles paissent l'une des trois parties, quand la première partie est rasée on les passe dans la deuxième, puis dans la troisième, et le cycle recommence.

Un verrat vit avec les truies et les saillit en liberté. On distribue aux truies un supplément à l'herbe qu'elles paissent, sous forme de tourteau de palmiste sec, en plaques, cassées de la grosseur d'une main et qu'on jette sur la prairie, à la dose par tête de 1 kilo en été et de 2 kilos en hiver.

Lorsqu'une truie est prête à mettre bas, elle est retirée du troupeau, rentrée dans un bâtiment près de la maison d'habitation et surveillée jusqu'au lendemain de la mise bas, puis elle est conduite avec ses petits dans l'un des 10 parcs.

Mère et petits y vivent en liberté jour et nuit, toute l'année, paissent l'herbe et on leur distribue deux fois par jour, à volonté, une pâtée composée d'arachide, d'orge, de maïs, de palmiste. Quand les petits ont deux mois on les sépare de la mère, qui est rentrée pendant trois jours.

VOUS AUREZ UNE SITUATION

EN QUELQUES MOIS, si vous suivez les Cours pratiques Commerciaux de l'Ecole Pigier, 6, rue Crébillon, à Nantes. Cours le jour, le soir et par correspondance. Envoi gratuit du Programme.

Petit Outillage

Nous pouvons fournir à nos adhérents, avec toute garantie, les petits outils suivants :

SECATEURS

A simple tranchant, lame très mince et bouton dé-saxé, outil réalisant la coupe dite :

« en sciant ».

Longueur 22 centim.

Modèle recommandé.

Prix : 13 fr. 90.

Autre système,

long. 0°20..... 10 fr.

EBRANCHEUR-RECÉPTEUR

A simple tranchant, étudié pour obtenir une coupe d'une grande netteté. Particulièrement indiqué pour la taille de la vigne.

Modèle Anjou 0°55..... 30 »

— 0°80..... 50 »

Modèle Nantes 0°80..... 29 50

pour tarir son lait, dans un bâtiment où on lui distribue de l'eau claire simplement, puis elle est menée dans la grande prairie où le verrat la saillit et le cycle recommence.

FRAIS D'ELEVAGE

Valeur des truies

1.500 fr. x 25 truies = 37.500 fr.

Intérêt de ce capital à 6%..... 2.250 »

Mortalité des mères, 10%..... 3.750 »

Location de 4 hectares de prairie, à 500 fr./l'hect. 1.200 »

Intérêt et amortissement des clôtures de ces 4 hectares..... 440 »

Engrais sur ces 4 hectares : 500 kilos de scories à l'hect. x 4 hect. = 2.000 kilos de scories, à 40 fr. les 100 kilos, y compris les semailles..... 800 »

30.000 kilos de betteraves demi-sucrières, produits ou achetées, à 70 fr. les 1.000 kilos..... 2.100 »

(et qu'on distribue dans le pré en hiver pour remplacer l'herbe absente).

Intérêt et amortissement des dix petits hangars et du grand hangar (valeur des hangars : 3.000 francs) : Amortissement en dix ans..... 300 »

Intérêt de 3.000 fr. à 6%..... 180 »

Total..... 11.020 »

Frais de Nourriture

1° Pendant la gestation :

par truie et par jour

Herbe de la prairie.

Un kilo de tourteau de palmiste en été et deux kil. en hiver, soit 1 k. 500 de moyenne, à 0,75 le kilo = 1 fr. 125.

pour 25 truies par jour 1,125 x 25 = 28,12.

Les truies font deux portées par an, elles sont donc gestantes pendant deux fois 4 mois environ, soit 8 mois environ de 30 jours = 240 jours.

Coût de la nourriture pour 25 truies pendant leurs gestations annuelles : 28,12 x 240 jours..... 6.748 80

2° Pendant l'allaitement :

par truie et par jour

Herbe de la prairie.

1 k. arachide à 1 fr. = 1 »

2 k. orge à 1 fr. = 2 »

2 k. palmiste à 0,80 = 1 60

pour 25 truies par jour 4 60 x 25 = 115 francs.

Les truies font deux portées par an, elles allaitent pendant deux fois 2 mois, soit 4 mois à 30 jours = 120 jours.

Coût de la nourriture pour 25 truies : 115 fr. x 120 j. 13.800 »

Main-d'œuvre

Avec ce système de vie au grand air, la main-d'œuvre est réduite au strict minimum. Le vacher qui, en même temps, est porcher, dépense une heure le matin après la traite des vaches et une heure le soir avant la traite des vaches, soit au total 2 heures par jour. Il gagne 25 fr. par jour non nourri pour 12 heures de travail.

Les 2 heures qu'il a dépensées aux pocs reviennent à : (25 fr. : 12 h.) x 2 h. = 4 fr. 16.

Pour l'année : 416 x 365 j. 1.518 40

Total des frais d'entretien de 25 truies, sans compter les intérêts composés du capital, ni les intérêts du stock de nourriture..... 32.987 20

Comme dans le cas étudié en janvier dernier, en y comprenant les truies dont toute la portée meurt et les orques qui ne sont que d'un ou deux petits, j'estime qu'une truie en moyenne amène 5 jeunes bons à la vente à l'âge de 2 mois, par portée, soit pour 2 portées par an : 10 jeunes par truie, et pour 25 truies, soit 25 x 10 jeunes = 250 jeunes à vendre.

Si les frais se sont élevés à 32.987 fr. 20, le prix de revient d'un porcelet de 2 mois pesant 20 kilos est de : 32.987 fr. 20 : 250 porcs = 131 fr. 50.

An kilo, le prix de revient ressort à : 131 fr. 50 : 20 kilos = 6 fr. 55, alors que dans la méthode d'élevage en porcherie, le prix de revient du kilo vivant est de : 206 fr. 50 : 20 kil. = 10 fr. 32, d'où diminution de prix de revient important sur la méthode d'élevage en porcherie (131 fr. 50 pour l'élevage en liberté et 206 fr. 50 pour l'élevage en porcherie).

Pour réussir il faut une race habituée à la vie au grand air et maintenir le troupeau en vigueur par l'achat de mâles vigoureux, précoces, bien conformés, sélectionner les truies pour la production laitière (les jeunes ne buvant que le lait de leur mère) les sélectionner pour la douceur, la précocité. Essayez la méthode, vous m'en direz des nouvelles.

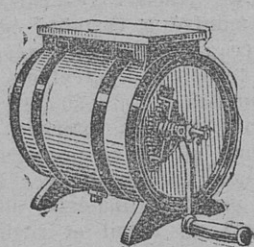
J. LEGRAND.

Machines Agricoles



Barattes

BARATTES FIXES à double vitesse, tonneau chène premier choix. Fabrication soignée, marche garantie. Modèle visible au Syndicat.



10 litres, 175 fr. ; 20 litres, 185 fr. ; 30 litres, 200 fr. ; 40 litres, 230 fr. ; 50 litres, 245 fr. ; 60 litres, 275 fr. ; 80 litres, 320 fr. ; 100 litres, 350 fr. Prix départ usine. — Remise aux adhérents.

BARATTES CULBUTANTES sur demande depuis 395 fr. départ.

Ecrémeuses

Machines robustes et pratiques, munies d'un compteur de tours automatique. Coussinet avec douille interchangeable et ressort.

Avec Bol à lamelles : 65 litres, 850 francs ; 120 litres, bassin droit, 1.000 francs ; bassin déporté, 1.100 francs.

Avec Bol à assiettes : 75 litres, 850 fr. ; 130 litres, bassin droit, 1.000 fr. ; 130 litres, bassin déporté, 1.100 fr.

Remise intéressante à nos adhérents. Transport déduit sur facture.



Autre marque réputée :

Débit 80 litres, B. central, 865 fr.

— 115 — — — 990 »

— 115 — B. déporté 1.070 »

— 150 — B. central, 1.140 »

— 150 — B. déporté, 1.240 »

Remise à nos adhérents. Réparations et pièces de rechange assurées par le Syndicat, à Nantes.

Moulins Agricoles

MOULINS GROS MODELES avec meules en composition émeraude-silex, à longue durée, pouvant moulinier à n'importe quel degré de finesse toutes graines et tous produits divers. Le réglage s'opère une fois pour toutes. Un levier à excentrique supprime instantanément le contact des meules, sans modifier le réglage, d'où une supériorité énorme sur les autres systèmes. Roulements doux, à l'abri des poussières ; graissage silencieux.

par « Stauffer » ; fonctionnement silencieux.

N° 1 débit 100 à 150 kgrs... 940 fr.

N° 2 — 200 à 300 — ... 1.170 fr.

N° 3 — 300 à 600 — ... 1.660 fr.

N° 4 — 600 à 900 — ... 2.470 fr.

Ces prix s'entendent sur bâti et pieds fonte. Ces moulins, sur socle, réduction de 100 francs.

Prix départ usine. Remise intéressante à nos adhérents.

APLATISSEURS DE GRAINS, APLATISSEURS-CONCASSEURS et MOULINS AVEC APLATISSEUR, sur demande.

Hache-Paille

A bras sur 4 pieds bois

N° 4 Bouche 130 m/m débit 50 k. 265 »

N° 5 — 195 m/m — 90 k. 365 »

N° 6 — 197 m/m — 90 k. 435 »

N° 7 — 210 m/m — 100 k. 450 »

Au manège ou au moteur, pieds fonte

N° 11 Bouche 197 m/m débit 190 k. 515 »

N° 13 — 210 m/m — 240 k. 830 »

Tous ces modèles, sauf le N° 4, ont deux longueurs de coupe : 6 et 12 millimètres. Modèles à plus gros débit sur demande.

Prix départ usine et remise à nos adhérents.

Brouettes à sac

Modèle chène verni, force 120 kilos : 70 francs. Force 200 kilos : 90 francs.

Prix départ usine et remise.

Pompes à purin

En tôle galvanisée. Diamètre du cylindre, 15 centimètres ; tuyaux de 9 centimètres.

Débit, 12.000 litres environ, puis à toute profondeur, ses deux tuyaux s'adaptant à la longueur voulue.

Vidage rapide, ne s'engorge jamais.

N° 1, 2°60 à 3°60 285 fr.

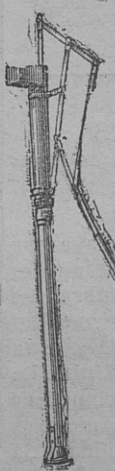
N° 2, 3° à 4°50 325 fr.

N° 3, 4°20 à 5°75 375 fr.

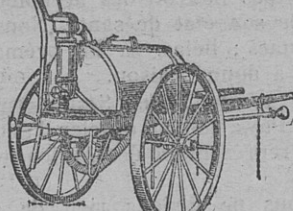
Support fixe pour ces pompes : 110 fr.

Modèle spécial sur brouette, avec 5 mètres de tuyau caoutchouc : 530 fr.

Prix départ usine. Remise à nos adhérents.



Tonnes à Eau



on à purin, voie normale ; crochets d'attelage au bout des limons. En tôle d'acier de 3 m/m, fonds emboutis, robinet droit ou coudé, au choix. Roues fer de 1 m. 20 à double bandage. Construction irréprochable.

Prix du Tonneau sans pompe

N° 1 500 1.370 fr. 1.505 fr.

N° 2 600 1.420 fr. 1.570 fr.

<

Aliments pour Volailles et Lapins

Farine de poisson.....	165 »
Granulé condensé.....	115 »
Grande Pondeuse.....	130 »
Farine de viande alimentaire.....	165 »
Farine d'os alimentaire.....	87 »
Coquilles huîtres broyées.....	55 »
Les 100 kilos logés sur wagon Vertou.....	

Aliments mélassés

Mélasse Say.....	78 »
Son mélassé Say.....	86 »
Paille mélassée Say, 50 %.....	72 »
Les 100 kilos logés sur wagon Paris-Gobelin et Pont-d'Ardres.....	

Aviculture de l'Ouest

Boulettes « OVOX » pour pondeuses.....	135 »
Provende « LAPOX » pour Lapins.....	120 »
Farine de Poisson supérieure.....	225 »
— Viande extra.....	225 »
Coquilles huîtres.....	60 »
Sur wagon départ Nantes.....	

Provendeine

Pour l'élevage des porcelets et engraissement des porcs, 14 fr. la boîte, pris au Syndicat.

Huiles Comestibles

Établissements H. de la Tuillaye

HUILE D'OLIVE	
Par estagnon de 5 litres.....	47 50
(logés franco gare).....	
Par estagnon de 10 litres.....	91 »
(logés franco gare).....	

HUILE « LA DELICATE »

5 litres, La Délicate, logés franco gare, 31 fr.	
10 litres, La Délicate, logés franco gare, 58 fr. 50.	
5 litres, La Délicate, logés départ Nantes, 25 fr. 25.	
10 litres, La Délicate, logés départ Nantes, 49 fr. 50.	
28 litres, La Délicate, nus départ Nantes, 102 fr.	

Savons

Savon, marque G.H.B., blanc extra, 72 % d'huile, garanti pur..... 255 »
Ces prix s'entendent aux 100 kilos par caisse de 50 kilos, en barres ou en morceaux de 500 grammes.
Savon Croix d'Or extra pur, 72 % huile..... 260 »
Les 100 k. départ Nantes.

POMMES DE TERRE de SEMENCE

PRIX SAUF VARIATIONS

les 100 kil. logés	
Royale Jaune.....	80 »
Royale Kidney.....	65 »
Idéale.....	80 »
Idéale.....	80 »
Early Rose.....	80 »
Dekke Muizen.....	75 »
Hollande Jaune.....	70 »
Flucke Saint-Malo.....	65 »
Belle de Juliette.....	70 »
Ronde Jaune.....	57 »
Abondance de Montvilliers.....	73 »
Fin de Siècle.....	65 »
Saucesse de Bretagne.....	70 »
Blanc Précoce.....	67 »
Chardon.....	57 »
Institut de Beauvais.....	65 »
Géante Sans Pareille.....	57 »

Autres variétés nous consulter.

Les prix ci-dessus s'entendent aux 100 kilos logés départ Bretagne.

Nous pouvons fournir, d'autre part, de la *Bonne Expérimentale d'Avril* (M.-et-L.), les variétés *Jaune ronde* dite aussi *Industrie* et *Institut de Beauvais*, variétés saines, de gros rapport, au prix de 65 francs les 100 kilos logés, en tubercules triés, ou à 75 francs les 100 kilos en tubercules calibrés, départ Maine-et-Loire. S'adresser au Syndicat.

Sulfate de Cuivre

Anglais et français..... au cours
Pour toutes quantités nous consulter.

BACHES

Une bonne bache est la meilleure assurance contre la pluie

Double couture, coins renforcés, câbles en cuivre tous les mètres, 1^{er} 50 de corde à chaîne coin, ou cordes à coulis sur les largeurs, au choix du preneur. Marques comprises, marchandise départ gare Paris.

Pour le mètre carré confectionné :

Jute : vert gras.....	10 80
Lin et Jute : vert gras.....	11 55
Lin : vert gras.....	12 60
Chanvre : N° 1 vert gras ou cachou enduit.....	13 65
— N° 2 vert gras ou cachou enduit.....	15 25
— N° 3 vert gras.....	17 50
— N° 4 vert gras.....	18 »
Coton : A vert gras.....	12 90
— B vert gras.....	14 70
— C vert gras.....	16 30
— D vert gras.....	18 10

Passer les commandes au Syndicat.
Ne pas oublier d'indiquer l'inscription, ou sinon, les baches seront adressées sans marque.

NOS MERCURIALES

Grains et Farines

Voici les Cours officiels des céréales et farines dans notre région à ce jour :

Nantes, le 5 janvier.

Farine de froment.....	160
Blé nouveau, moyennement sans ail, base 76 kil., l'hectolitre.....	103
Blé sans ail, base 76 kilos.....	104
Avoina grises ou noires.....	79
Avoina bigarrées.....	76
Sarrasin Bretagne.....	82
Sarrasin Loire-Inférieure.....	84
Orge indigène.....	75
Orge Marne.....	59
Son bonne fabrication.....	59 à 60

Ces cours s'entendent par wagon complet, départ lieux de production.

Fourrages

On cote suivant lieux de production, les 1.000 kilos :

Paille de blé en bottes.....	195
Paille d'orge en bottes.....	185
Paille d'avoine en bottes.....	190
Orge Marne.....	185 à 200
Foin, les 500 kilos.....	185 à 200

Cours du Bétail

Syndicat de la Boucherie de Nantes

Cours du 30 décembre

On cote le demi-kilo :	
VEAUX : 480, 1 ^{re} qualité, 5,25 à 6,25; 2 ^e qual., 4,25 à 5,25; 3 ^e qual., 3,25 à 4,25.	
BOEUF : 8, 1 ^{re} qualité, 3 à 3,50; 2 ^e qual., 2,50 à 3 fr.; 3 ^e qual., 1,25 à 2,25. Derrière : 1 ^{re} qualité, 3,50 à 4,25; 2 ^e qual., 2,25 à 3,25; 3 ^e qual., 1,50 à 2 fr.	
MOUTONS : 252, 1 ^{re} qualité, 7 à 8 fr.; 2 ^e qual., 6 à 7 fr.; 3 ^e qual., 5 à 6 fr.	
AGNEAUX : Sans tarif.	

PRIX DU KILO SUR PIED

BOEUF : Plus bas, 1,75; plus haut, 4,75; prix moyen, 3,25.	
VEAUX : Suivant qualité : plus bas, 3,25; plus haut, 6,25; prix moyen, 4,75.	
MOUTONS : Plus bas, 4 fr.; plus haut, 8 fr.; prix moyen, 6 fr.	

Légumes et Primeurs

MARCHE DU CHAMP DE MARS

Nantes, le 4 janvier.

Artichauts, les 12, 13 fr.	Bette-raves, les 12, 8 fr.
Carottes, le kilo, 0,50.	Céleri rave, les six, 6 fr.
Céleri blanc, les six, 6 fr.	Choux pommés, les six, 10 fr.
Choux-fleurs, la pièce, 1,50.	Choux Bruxelles, le kilo, 1,25.
Cresson, les 12, 7 fr.	Chicorées, les 12, 2,50.
Endives, le kilo, 4 fr.	Escaroles, les 12, 2 fr.
Laïques, les 12, 3 fr.	Mâche, le kilo, 4 fr.
Navets nouveaux, la botte, 1,25.	Noix, le kilo, 4,75.
Oseille, le kilo, 3 fr.	Oignons, le kilo, 1,50.
Pommes, le kilo, 1,50 à 2,50.	Pissenlits,

le kilo, 4 fr. — Poireaux, la botte de trente, 3 fr. — Radis, les 12, 4 fr. — Salsifis, le paquet, 2 fr. — Scorzonères, le paquet, 2 fr.

MARCHÉ DES INNOCENTS

Paris, le 4 janvier.

POMMES DE TERRE. — Besoins réduits à leur plus simple expression, en raison du temps doux et humide qui favorise la production des légumes frais, et à cause de la vaste épidémie de grippe qui sévit sur la capitale et qui réduit la consommation. Rares sont les variétés qui ont résisté, c'est le cas en particulier pour la *sautoise rouge*, la *rosa*, mais en très belle qualité.

On cote aux 100 kilos, wagons départ, marchandise en vrac : *Royale d'Orléans*, 22 à 25; *Pardessus du Loiret*, 20; *Saucesse rouge de Bretagne*, grosse trice, de 35 à 36; *Jaune venant*, 30; du Loiret, 32 à 34; *Poitou*, 31 à 33; *Anjou*, 34; *Loire-Inférieure*, 32 à 33; *Plumet Bretagne*, 30 nominal; de l'Yonne, 31 nominal; *Fin de siècle Bretagne*, 29; *Beauvais Sarthe*, 27 à 28; de Bretagne, 32 à 33; *Ronde jaune de Bretagne*, 32 nominal; *Sarthe*, 29 à 31; du Loiret, 19 à 20; *Ardenne Nord*, 22 à 23; du Loiret, 25 à 26; *Idéal Nord*, 20; *Etoile du Nord du Loiret*, 32 à 33; d'Eure-et-Loir, 25 à 26; *Early Sarthe*, 29 à 30; de Touraine, 30; *Rosa Marne*, 54 à 55; *Ardenne Meuse*, 52 à 53; *Loir-et-Cher*, 48 à 50; *Loiret*, 50 à 52; *Côtes-du-Nord*, 45 à 46; *Morbihan*, 40; *Industrie Nord*, 20; *Géante bleue Bretagne*, 19; *Blanche*, 23; *Maerker Bretagne*, 17; *Wohlmann*, 17; *Royal Kidney Loiret*, 18 à 19; *Marne*, 22 à 25.

CAROTTES. — Marché plus calme, avec tendance faible. On cote aux 100 kilos, wagons départ, marchandise logée : *Poitou*, 25; *Auxonne*, 32; *Yonne*, 30; *Loiret*, 32; *Auxonne*, 32; *Yonne*, 30; *Loiret*, 32 à 35.

NAVETS. — Marché à peu près nul. On cote 25 francs toutes provenances.

OIGNONS. — Marché à peu près nul, faute de demande. On cote aux 100 kilos, wagons départ, marchandise logée : *Charleval*, 80; *Poitou*, 130 à 135; *Auxonne*, 115; *La Ferre*, *Verberie*, 140; *Maze*, 140 à 145 fr.

Cours des Vins

Muscadet.....	850 à 950
Gros-plant.....	400 à 480
Noah.....	160 à 200
Seibel.....	380 à 425

ACHETEZ - VOS BOUCHONS - ARTICLES DE CAFE

chez Emile BOULLERY

J.-B. TOULON, Succ^r

7, Quai Brancas (près la Poste) - NANTES

Tout bon agriculteur doit lire :

« LA MONOGRAPHIE DE LA FERME EXPERIMENTALE D'AVRILLE (Maine-et-Loire) », par P. Lavallée, ingénieur agronome

En vente au Syndicat : 5 francs.

MARCHÉS REGIONAUX

At demi-kilo :

Beufs.....	1 ^{re} catégorie, 5 à 9,50; 2 ^e cat., 3 à 3,50; 3 ^e cat., 2 à 2,50.
Veau.....	1 ^{re} catégorie, 6 à 10 fr.; 2 ^e cat., 5,50; 3 ^e cat., 4 fr.
Mouton.....	1 ^{re} catégorie, 9 fr. 50; 2 ^e cat., 7,50; 3 ^e cat., 4 fr.
Porc.....	6,75 à 8,50.
Beurre.....	8 à 9,50.
Œufs.....	La douzaine, 10 à 10,50.
Lapin.....	6 à 6,50.
Poulets.....	7 à 7,50.

Poulets, la couple, gros 30 à 35 fr., moyens 25 à 30 fr., petits 20 à 25 fr.; oies, le demi-kilo, 4 fr.; pigeons, la couple, 10 à 12 fr.; lapins, la pièce, 12 à 20 fr.; canards, la douzaine, 8 à 9,50; beurre, le demi-kilo, 8 à 9 fr.; veaux, le kilo, 4,50 à 5,50; porcs, 7,20 à 7,35; pores de lait, 190 à 230 fr.

CANES, 2 janvier.

Blé, 104-106 fr.; orge, 80-85 fr.; avoine, 80-85 fr.; pommés de terre, 30-50 fr. Paille, les 1.000 kilos, 190-210 fr.; foin, 200-350 fr. Beurre, le demi-kilo, 7,50; œufs, la douzaine, 7,50 à 8 fr.; poulets, la couple, 24-28 fr.; canards, la couple, 22-25 fr.; oies grasses, le kilo, 6 à 7 fr.; oies courtes, 20-25 fr. Vieilles poules, la couple, 9 à 11 fr.; lapins, la pièce, 12-15 fr.

Pores gras : aménés 50, vendu le kilo 7-7,50. Pores maigres : aménés 120, vendu de 300 à 400 fr. pièce. Porcelains : aménés 420, vendus de 150 à 200 fr. pièce. Bovins : aménés 650. Veaux : aménés, 100. Montons : aménés 100. Chevaux : aménés 80.

CHATEAUBRIANT, 4 janvier.

Farine, 160 à 162 fr.; blé, 100 à 105 fr.; seigle, 80 à 85 fr.; sarrasin, 80 à 82 fr.; avoine, 80 à 85 fr.; orge, 75 à 80 fr.; son, 60 à 65 fr. Paille, 125 fr.; foin, 125 à 150 fr.

Beurre, le kilo, en gros 12,50, détail 15 à 16 fr.; œufs, 7,25 à 8 fr. la douz. Vieilles poules, 30 à 35 fr.; gros poulets, 32 à 35 fr.; moyens, 25 à 28 fr.; petits, 20 à 25 fr.; pigeons, 10 à 12 fr. la couple; oies, 35 à 38 fr.; dindes, 45 à 48 fr.; pintades, 16 à 20 fr. la pièce; lapins, 8 à 12 fr.; bons lievres, 20 à 25 fr.; levrauts, 8 à 18 fr.; lapins de garenne, 6 à 15 fr.

Bons bœufs accouplés de quatre et six dents, entre 4.000 et 4.500 fr.; de deux dents, entre 3.000 et 3.500 fr.; sans dents, environ 2.000 fr. Bovins non accouplés, en quatre dents, 1.500 à 1.800 fr.; deux dents, 1.100 à 1.500 fr.; génisses, même âge, 100 à 200 fr. de plus. Bonnes vaches laitières, 1.800 à 2.000 fr.; avancées de veau, 1.200 à 1.500 fr.; bêtes d'élevage, 800 à 1.300 fr.

Pores de lait dans les 25 kilos, 225 à 230 fr.; les autres, 190 à 220 fr. Bons chevaux de travail, 3.000 à 3.500 fr.; les autres, 1.800 à 2.500 fr. Bons mâles de l'année, entre 1.200 et 1.500 fr.; les autres, 600 à 1.000 fr. Pouliches, même âge, 200 fr. de plus. Chevaux de boucherie en bon état, 500 à 1.000 fr., suivant poids.

PONTCHATEAU, 2 janvier.

Veaux, 4,75 à 5,25 le kilo; moutons, 4,75 à 5,50 le kilo. Beurre en détail, 16 à 17 fr. le kilo; œufs, 8 à 8,50 la douzaine. Poulets, la couple, gros 35 à 45 fr.

moyens 15 à 35 fr.; lapins, 12 à 18 fr. la pièce.

Lapins de garenne, 10 à 12 fr. la pièce; lievres, 4,50 à 5 fr. la livre; pigeons, 5 à 6 fr. la livre.

NOZAY, 2 janvier.

Farine de froment, 158-160 fr.; de sarrasin, 176-178 fr. 1^{re} qualité, aux 100 kilos, prix de la minoterie.

Froment, 102-103 fr.; seigle, 80-82 fr.; orge monture, 79-80 fr.; avoine, 77-78 fr.; sarrasin, 81-82 fr.

Foin 1^{re} qualité, 135-140 fr.; paille pressée, 105-110 fr. aux 500 kilos.

Cidre, la barrique, 120-125 fr., droits en sus.

Beurre, le kilo, en gros 14 fr., au détail 15-15,25; œufs, 6,90-7 fr.; poulets, la couple, petits 28-30 fr., gros engraisés 32-34 fr. (9 fr. le kilo vivant); oie, 25-30 fr. la pièce, (5-5,50 le kilo vivant).

ANGENIS

Poulets, la couple, gros 30 à 35 fr., moyens 25 à 30 fr., petits 20 à 25 fr.; oies, le demi-kilo, 4 fr.; pigeons, la couple, 10 à 12 fr.; lapins, la pièce, 12 à 20 fr.; canards, la douzaine, 8 à 9,50; beurre, le demi-kilo, 8 à 9 fr.; veaux, le kilo, 4,50 à 5,50; porcs, 7,20 à 7,35; pores de lait, 190 à 230 fr.

Blé, 104-106 fr.; orge, 80-85 fr.; avoine, 80-85 fr.; pommés de terre, 30-50 fr. Paille, les 1.000 kilos, 190-210 fr.; foin, 200-350 fr. Beurre, le demi-kilo, 7,50; œufs, la douzaine, 7,50 à 8 fr.; poulets, la couple, 24-28 fr.; canards, la couple, 22-25 fr.; oies grasses, le kilo, 6 à 7 fr.; oies courtes, 20-25 fr. Vieilles poules, 30 à 35 fr.; gros poulets, 32 à 35 fr.; moyens, 25 à 28 fr.; petits, 20 à 25 fr.; pigeons, 10 à 12 fr. la couple; oies, 35 à 38 fr.; dindes, 45 à 48 fr.; pintades, 16 à 20 fr. la pièce; lapins, 8 à 12 fr.; bons lievres, 20 à 25 fr.; levrauts, 8 à 18 fr.; lapins de garenne, 6 à 15 fr.

Bons bœufs accouplés de quatre et six dents, entre 4.000 et 4.500 fr.; de deux dents, entre 3.000 et 3.500 fr.; sans dents, environ 2.000 fr. Bovins non accouplés, en quatre dents, 1.500 à 1.800 fr.; deux dents, 1.100 à 1.500 fr.; génisses, même âge, 100 à 200 fr. de plus. Bonnes vaches laitières, 1.800 à 2.000 fr.; avancées de veau, 1.200 à 1.500 fr.; bêtes d'élevage, 800 à 1.300 fr.

Pores de lait dans les 25 kilos, 225 à 230 fr.; les autres, 190 à 220 fr. Bons chevaux de travail, 3.000 à 3.500 fr.; les autres, 1.800 à 2.500 fr. Bons mâles de l'année, entre 1.200 et 1.500 fr.; les autres, 600 à 1.000 fr. Pouliches, même âge, 200 fr. de plus. Chevaux de boucherie en bon état, 500 à 1.000 fr., suivant poids.

PONTCHATEAU, 2 janvier.

Veaux, 4,75 à 5,25 le kilo; moutons, 4,75 à 5,50 le kilo. Beurre en détail, 16 à 17 fr. le kilo; œufs, 8 à 8,50 la douzaine. Poulets, la couple, gros 35 à 45 fr.

GUERANDE, 2 janvier.

Beurre, le kilo, en gros 14 à 15,50, détail, 15 à 16 fr.; œufs, la douzaine, 9 à 10,50.

Vieilles poules, la couple, 15 à 19 fr.; poulets de grain, 18 à 22 fr.; vieux poulets, la couple, gros 19 à 23 fr., moyens 16 à 18 fr., petits 15 à 17 fr.; canards, la pièce, 18 à 22 fr.; lapins, 15 à 25 fr.

Beufs gras, le kilo sur pied, 3 à 4 fr.; bœufs de travail, la paire, 2.000 à 2.500 fr.; vaches grasses, le kilo, 3 à 4 fr.; vaches laitières, 900 à 1.200 fr.; veaux, le kilo, 4 à 5 fr.; veaux de lait, 5 à 6 fr.; génisses, 500 à 700 fr.; pores de lait, 80 à 90 fr.; pores maigres, le kilo, 4,50 à 6 fr.; pores gras, 5 à 7 fr.; porcelets de trois mois, 200 à 400 fr., suivant taille et espèces.

SAINT-ETIENNE-DE-MONTLUC

Poulets, la couple, gros 40 à 50 fr., moyens 30 à 40 fr., petits 24 à 25 fr.; canards, la pièce, 18 à 22 fr.; pigeons, la couple, 10 à 12 fr.; lapins, la pièce, 15 à 18 fr.; œufs, la douzaine, 7,50; beurre, le demi-kilo, 8,50 à 9,50. Veau, le kilo, 5 à 6 fr.

FAIMBEUIL

Farines, 150 à 155 fr.; blé, 105 à 108 fr.; seigle, 80 à 85 fr.; sarrasin, 80 à 81 fr.; avoine, 70 à 80 fr.; orge, 76 à 77 fr.; son, 60 à 68 fr.; foin, les 500 kilos, 100 à 105 fr.; paille, 105 à 110 fr. Pommés de terre, le quintal, 30 à 35 fr.

Poulets, 31 à 44 fr.; canards, 35 à 38 fr.; canards sauvages, la pièce, 13 à 15 fr.; pigeons, 11,50 à 13 fr.; lievres, 2,50; lapins de garenne, 8 à 10 fr.; oies, 35 à 40 fr.; dindes, 40 à 45 fr.; canards, 3 à 8,50.

Beurre, le kilo, 14,50 à 15 fr.; œufs, la douzaine, 8,50 à 9 fr.

Beufs gras, le kilo sur pied, 2,90 à 3,20; bœufs de travail, la paire, 3.000 à 5.000 fr.; vaches grasses, le kilo, 2,25 à 3,50; vaches laitières, l'unité, 1.200 à 2.800 fr.; veaux, le kilo, 4,50 à 5,25; pores, 7 fr.; pores de lait, l'unité, 180 à 220 fr.

CLISSON

Blé, 103 à 105 fr.; avoine, 95 fr.; blé noir, 90 fr.; son, 60 fr.; farine, 155 fr. Paille, 115 fr. les 500 kilos.

Poulets, la couple, gros 40 à 42 fr., moyens 31 à 39 fr.; petits 28 à 30 fr.; canards, la pièce, 18 à 22 fr.; lapins, la pièce, 12 à 15 fr.; pigeons, 11,50 à 13 fr.; lievres, 2,50; lapins de garenne, 8 à 10 fr. la pièce.

Beufs gras, le kilo sur pied, 2,50 à 3,50; bœufs de travail, la paire, 3.000 à 5.000 fr.; vaches grasses, le kilo, 2,25 à 3,50; vaches laitières, l'unité, 1.200 à 2.800 fr.; veaux, le kilo, 4,50 à 5,25; pores, 7 fr.; pores de lait, l'unité, 180 à 220 fr.

SAINT-PHILBERT-DE-GRANDLIEU

31 décembre. — Beurre, en détail 16 à 17 fr. le kilo; œufs, 6 à 7 fr. la douzaine.

Poulets, la couple, gros 45 à 50 fr., moyens 35 à 40 fr.; petits 25 à 30 fr.; canards, la pièce, 12 à 15 fr.; lapins, la pièce, 12 à 16 fr.; pigeons, la couple, 6 à 7 fr.

Le Syndicat décline toute responsabilité quant à la teneur de la Publicité et des Annonces.

L'Imprimeur-Gérant : F. DUPAS